

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

200, pour ne parler que de ceux auxquels a assisté la députation de la ligue. En même temps, de si persistants efforts étaient admirablement secondés par les réformes nouvelles, et par les créations qu'a enfantées le génie du XIXe siècle. La réforme postale permet à la ligue d'entretenir avec les comités électoraux qu'elle a fondés dans tout le pays une correspondance qui comprend annuellement plus de 300,000 dépêches, et de répandre à peu de frais sur tous les points ses pamphlets et ses brochures. Les chemins de fer communiquent à ses opérations une célérité qui tient du prodige, et qui est presque de l'ubiquité, car les mêmes hommes qui ont agité aujourd'hui sur un point de l'Angleterre, peuvent, grâce à cette locomotion rapide, aller agir le soir ou le lendemain sur un point tout opposé.

Enfin, ce qui prouve encore mieux l'habileté de ces chefs, c'est son organisation électorale. Aujourd'hui en effet la ligue ne se contente plus d'attaquer le monopole dans ses meetings, elle le combat au sein même du parlement, où elle est représentée par un parti qui devient tous les jours plus nombreux. Car elle fait inscrire sur les listes électorales le plus grand nombre possible de *free-traders*, et en même temps, surveille la formation de ces mêmes listes, et poursuit devant les tribunaux leur rectification, ou la radiation des électeurs suspects ou hostiles. A cet effet, elle a divisé l'Angleterre en treize districts électoraux, au sein de chacun desquels réside un de ses agents, versé dans la connaissance et la pratique des lois, et muni de ses pleins pouvoirs.

(A continuer.)

REVUE DE PARIS.

Décembre, 1846.

Les étrennes, voilà la grande affaire du moment; nous dirions la seule affaire, si les chemins de fer n'étaient pas là pour compliquer la situation. Mais malgré la tempête qui agite toutes les bourses, malgré la perturbation qui règne dans presque toutes les fortunes particulières et qui peut-être ne sera pas calmée de longtemps, le jour de l'an continue à soutenir vaillamment sa lutte avec l'agiotage, et tout donne lieu d'espérer que les étrennes sortiront victorieuses d'une épreuve si rude, et telle qu'il ne s'en était jamais présenté de pareille depuis le roi Tatius, qui, on le sait, institua la coutume de célébrer par des présents le premier jour de chaque année.

Ce chapitre des étrennes est semé de difficultés et de problèmes. A l'heure qu'il est, bien des gens sont embarrassés, les uns de donner, les autres de savoir ce qu'ils donneront. Heureux ceux qui se trouvent en présence de vœux indiscrets! Parlez-moi des femmes qui savent délicatement trahir leurs souhaits et leurs espérances: avec celles-là il n'y a que demi-mal. Mais souvent la discrétion est un calcul: il ne faut pas s'y fier. Rien n'est plus menaçant qu'une femme qui dit:—Je n'ai pas de fantaisie; je ne désire pas une chose plus qu'une autre; ce que vous choisirez sera pour le mieux, ce que vous donnerez sera bien reçu.

Les femmes qui parlent ainsi sont redoutables: elles cachent sous cette apparente modération les plus furieuses exigences, les plus insatiables appétits.

Parmi les hommes les plus embarrassés de l'époque se trouvait, il y a quelques jours, un monsieur que sa position financière soumet à une forte contribution. Il avait à donner des étrennes à une dame envers laquelle il lui convenait de se montrer magnifique; cependant il aurait voulu, tout en faisant bien les choses, ne pas se lancer dans une trop forte dépense. De son côté, la dame avait parfaitement le droit et les moyens de se montrer exigeante, mais elle tenait à dissimuler ses prétentions sous le voile d'une discrète modestie. Nos deux personnages s'observaient. Parfois le monsieur, usant de franchise, mettait la conversation sur les étrennes, et attaquait résolument la question.

—A quoi bon, disait-il, m'exposer à vous donner une chose qui vous plairait moins qu'une autre? Dites-moi plutôt ce que vous désirez.

—Devinez, répondit la dame.

—Devinez! C'est-à-dire que non seulement la générosité, mais encore l'intelligence était mise en jeu; et l'on pouvait perdre les deux parties; c'était trop.

Dans cette pénible situation, le monsieur trouva un expédient. Il profita de la première migraine qui s'offrit; quel est le joli femme qui n'a pas la migraine de temps en temps?—Feignant la plus vive inquiétude sur une santé qui lui était si précieuse, il amena et présenta un savant docteur qui, après avoir attentivement examiné l'intéressante malade, déclara que le magnétisme produirait un excellent effet. La dame consentit à cette épreuve: elle se laissa faire; le docteur trouva qu'elle avait de merveilleuses dispositions; et bientôt elle parut s'endormir profondément.

A propos de l'épave plongée dans ce sommeil favorable, les expériences que le magnétiseur s'empêcha de lui demander ce qu'elle souhaitait de plus en étrennes.

Si la dame dormait, n'avait pas été placée dans l'orgue, on aurait pu voir, à cette question, un léger sourire effleurer ses lèvres.

—Je vous le dirai en confidence puisque vous l'exigez, reprit la dame; mais vous me promettez bien de ne pas le lui répéter.

—Je vous le promets, répliqua le magnétiseur avec une gravité scientifique.

—Eh bien, ce que je désire, c'est une parure de perles et de diamants que j'ai vue chez mon bijoutier.

—Toi le monsieur fit une grimace passablement significative.

—Le prix ajouta la dormeuse, est dix huit mille francs.

La grimace devint plus expressive et plus laide.

—Vous comprenez mes scrupules, continua la dame, je ne puis manifester un désir qui, je le sens bien, n'est pas très raisonnable. Mais Alfred a tant d'esprit qu'il me devinera, et tant de générosité qu'il me donnera cette parure, je n'en saurais douter.

Le monsieur accepta le double compliment, et se résigna, non sans effort, à se montrer aussi spirituel et aussi généreux qu'on le supposait.

Ce document historique pourra servir de leçon aux donneurs d'étrennes plongés dans les abîmes du doute et de l'irrésolution.—Le magnétisme est un moyen de sonder les mystères du cœur féminin, et d'apprendre l'art de faire des présents agréables.

Le carnaval sera long, il aura trois semaines de plus que celui de l'hiver passé, et voici que déjà on le fait commencer. Hier, c'est-à-dire la nuit dernière nous avons eu le premier bal de l'Opéra; mardi prochain aura lieu le premier bal de Cellarius. Le signal est donné; toutes les portes vont s'ouvrir et tous les lustres s'allumer. C'est très bien; soyez joyeux, dansez, amusez-vous, mais surtout intriguez-vous, car l'intrigue est le nerf du bal masqué et la ressource de la chronique.

Les dames qui tiennent le haut bout dans le faubourg Saint-Germain ont décidé qu'un présent serait offert à mademoiselle de Berry, à l'occasion de son mariage avec le prince de Lucques. Aussitôt une circulaire a été discrètement répandue et adressée aux bons endroits, pour appeler des souscriptions. La province est admise à fournir son contingent; mais les femmes seules doivent figurer sur les listes; les hommes sont exclus: le présent portera pour devise: "Les dames légitimistes de France, à son altesse royale madame la princesse de Lucques." Il avait d'abord été question d'une parure de diamants, mais la princesse possède déjà en quantité d'admirables pierreries. Son écriain est un des plus beaux qu'il ait en Europe. Les dames patronesses ont pensé avec raison qu'il serait plus convenable d'offrir à la princesse un objet d'art, un meuble splendide.—Une magnifique toilette en argent a été commandée à Froment-Meurice, orfèvre de la Ville de Paris. Ici, on n'avait pas à demander compte au fabricant de ses opinions politiques; sa mission est purement artistique, et son talent seul devait être pris en considération. Les dessins du meuble ont été immédiatement exécutés. La table, le miroir, les girandoles, les coffrets, l'ajaguère, les statuettes, les girandoles de fleurs et de feuillages, tout a été travaillé d'un goût charmant et d'un style parfait, tout a été approuvé par les dames qui dirigent l'œuvre: Mmes d'Escars, de Noailles, de Blacas, de Maille, de Beaufremont, de Gontaut, de Pastoret, de Narbonne.

Il y a dans cette circonstance le sujet d'un rapprochement assez singulier. Lors du mariage de l'empereur, la ville de Paris offrit aussi une toilette à l'impératrice Marie-Louise.—Or, le prince de Lucques, époux de Mademoiselle, est l'héritier de Marie-Louise, qui doit lui laisser le duché de Parme et Plaisance.—Ainsi les deux toilettes sont destinées à se rencontrer un jour.

Un bruit prématuré annonçait il y a quelques jours la mort d'une jeune femme dont le nom est doucement cher aux arts. La triste nouvelle, donnée par les journaux du soir, fut démentie par les journaux du matin. Cette fois la publicité n'avait pas été dupe d'une de ces déplorables mystifications que se permettent souvent de funèbres plaisans, spirituels et gracieux comme des chevaux de corbillard. L'erreur était sincère; la voix publique avait répété le cri d'une famille au désespoir. Par une de ces fantaisies si familières aux malades, la jeune femme dont nous parlons avait dit à son mari qu'elle désirait être ensevelie avec toutes ses bagues. Lorsqu'on la crut morte, l'époux désolé voulut accomplir ce dernier vœu, et tandis qu'il passait les bagues aux doigts que la souffrance avait amaigris, il sentit la froide main tressaillir légèrement; les yeux qu'il venait de fermer se rouvrirent; le cœur, qui s'était arrêté, battit de nouveau: le souffle, le regard, le sourire, la parole, tout revint à la fois. Ce qu'on avait pris pour la mort, n'était qu'une léthargie, et pendant ce profond anéantissement, qui avait duré plusieurs heures, la malade avait entendu tout ce qui s'était dit, tout ce qui s'était pleuré autour d'elle; elle avait entendu l'arrêt des médecins, les sanglots de sa famille et les ordres que déjà l'on donnait pour ses funérailles. Car c'est là une des terribles singularités de la léthargie; on est immobile, muet, inanimé, froid, et on entend; on sent vivre sans pouvoir donner signe de vie, sans pouvoir se défendre contre les funèbres apprêts qui mènent à la tombe. Quelles horribles angoisses et quel affreux supplice! La léthargie n'avait duré ici que quelques heures; mais si elle s'était prolongée, que serait-il advenu? On frissonne à l'idée de ces drames épouvantables dont la terre garde le secret, mais qui se révèlent de loin en loin. Dernièrement un père fit exhumar sa fille pour transporter ses restes dans une tombe nouvelle que sa tendresse venait de lui faire élever à grands frais: le cercueil fut ouvert, et l'on vit à des signes trop certains que la malheureuse enfant avait été ensevelie vivante et s'était réveillée sous terre.

Depuis quelque temps, nous voyons de puissantes intelligences s'étendre subitement. Ces exemples se multiplient d'une façon alarmante. On disait encore cette semaine qu'un compositeur d'origine étrangère, connu par d'honorables succès sur nos théâtres lyriques, venait d'être tout à coup frappé d'aliénation mentale. A l'appui de cette fâcheuse nouvelle, on faisait circuler dans les salons l'anecdote que voici:—Un de ces jours derniers, vers midi, le compositeur alla faire une visite dans une maison, où il est familièrement reçu à titre d'ami.—Je m'invitai à dîner pour aujourd'hui, dit-il; ainsi, n'oubliez

pas de faire mettre mon couvert.

—Bien volontiers, répondit la maîtresse de la maison; et elle ajouta avec cette bonhomie qui prête tant de charme à la simplicité des mœurs bourgeoises:

—Mais afin que vous soyez mieux traité, faites-moi le plaisir d'entrer en passant chez le pâtissier qui est au bout de notre rue, et de lui commander une de ces tourtes à la béchamelle que vous aimez tant.

Le compositeur n'eut garde d'oublier cette commission: il entra chez le pâtissier et commanda la tourte. Un moment après et à quelques pas plus loin, avisant une autre boutique de pâtisserie, il y entra pareillement et commanda une seconde tourte à la béchamelle. Puis, sur le boulevard des Italiens, il rencontra deux de ses amis, se promena avec eux une demi-heure et les quitta brusquement en se rappelant qu'il avait une tourte à commander. Il courut chez un troisième pâtissier, et pendant tout le cours de l'après-midi il renouvela ce manège, si bien et si souvent, qu'à six heures précises les gens qui l'attendaient à dîner virent arriver à la file quatre patronnets, de blanc tout habillés et portant chacun une tourte à la béchamelle.—Était-ce une plaisanterie, une gagure?—Non. Le compositeur, qui survint, fit la chose très-sérieusement et se montra fort surpris de l'aventure. Il ne se rappelait avoir commandé qu'une seule tourte, et cependant plusieurs des garçons pâtissiers montraient chacun comme pièce de conviction un morceau de papier sur lequel il avait écrit lui-même le nom et l'adresse de la personne chez qui le gâteau devait être apporté. Le moindre doute n'était pas permis, et les amis du compositeur en furent gracieusement attristés. Mais ce n'est là sans doute qu'une absence momentanée, et bientôt du moins on l'espère, le compositeur retrouvera dans le raffermissement de sa santé, la plénitude de sa raison, la sérénité de son esprit et la puissance de son talent.

NOUVELLES ETRANGERES.

NOUVELLES, FAITS, DOCUMENTS ET VARIETES POLITIQUES.

ESPAÑE.

Madrid, 17 décembre. Le Sénat s'est constitué aujourd'hui et a procédé aussitôt à la nomination de la commission de l'Adresse en réponse au discours du Trône, qui se compose de MM. le duc de Frias, Tafancon, Alcantara, Novarro, le Marquis de Valgornera et Zembrano. Le Congrès a organisé ses bureaux, et a nommé la commission de vérification des pouvoirs.

On croit que lorsque la Chambre des Députés sera au grand complet, la majorité ministérielle se renforcera encore de 20 à 30 voix, ce qui fera un total d'environ 50 à 60 voix. Avec une telle majorité, le ministère pourrait établir des lois utiles et procéder aux améliorations matérielles qu'il a en vue.

PRUSSE.

On écrit de Berlin, le 15 décembre: "Le congrès des députés ecclésiastiques de tous les Etats de l'Allemagne qui doit s'assembler ici au commencement de l'année prochaine, donne un nouvel aliment à l'agitation religieuse, qui, quoique moins bruyante, existe cependant toujours. On ne sait encore rien de certain sur les objets qui seront soumis aux délibérations de ce congrès. On parle beaucoup de la formation d'une Eglise d'Etat sur le modèle de l'Eglise anglicane. Ce qui donne lieu à ce bruit est la prédication bien connue du Roi et de quelques hauts personnages à cet égard. On dit que M. Stahl (élève de M. Schelling) l'une des autorités les plus compétentes dans les affaires politiques et religieuses de la Prusse, s'est chargé de démontrer au congrès, dans un Mémoire dont il s'occupe en ce moment, tout ce qu'aurait d'avantageux l'établissement d'une Eglise d'Etat commune à tous les pays protestants de l'Allemagne."

ITALIE.

ROME, 9 décembre.—La semaine dernière, M. de Bontenich a fait plusieurs visites au pape: mille bruits ridicules ont circulé par l'objet de ces visites. On croit pouvoir affirmer qu'ils avaient uniquement pour but de disposer de Saint-Pierre à dresser une invitation amicale au czar Nicolas. Par des motifs qu'il est facile d'apprécier, cette proposition n'a pas été agréée par le pape. Cependant, Sa Sainteté a ordonné aux cardinaux Benetti et Tosti d'aller au devant du czar jusqu'à Albano aujourd'hui même et de le complimenter. L'évêque d'Albano, cardinal Ostini, se joindra à cette députation, et peut-être aussi don Miguel. Plusieurs cardinaux, prenant en considération la médisance qui règne en ce moment entre le Saint Siège et la Russie, avaient essayé de décider le pape à quitter Rome avant l'arrivée de l'empereur.

Un courrier russe a apporté ce matin la nouvelle que le czar arriverait non pas le 11, mais le 12 décembre. Les femmes des grands seigneurs qui font partie de la suite de l'empereur sont arrivées ici hier avec un grand luxe de domestiques et d'équipages. Mme la comtesse de Nesselrode était dans le nombre.

RUSSIE.

SAINT-PETERSBOURG, 1er décembre.—Voici le manifeste impérial publié à Palerme, en date du 16 novembre, sur le recrutement.

Nous par la grâce de Dieu, Nicolas Ier, etc., etc., etc., ayant jugé convenable d'ordonner, pour le commencement de l'année 1846, la levée partielle de recrues dans les gouvernements de la partie occidentale de l'Empire, ainsi qu'elle a eu lieu dans la partie orientale:

Prenant en considération le fâcheux état des récoltes dans les gouvernements de la partie occidentale: Voulant saisir la première occasion qui s'offre à nous d'accorder à nos fidèles sujets un soulagement notable. Nous avons pensé que, pour cette fois, la levée des recrues pouvait être limitée au chiffre strictement nécessaire pour compléter nos armées de terre et de mer, en conséquence, nous ordonnons:

1o Que, dans les gouvernements de la partie occidentale de l'Empire, on lèvera cinq hommes sur mille, conformément à l'ukase spécial qui contient les réglemens nécessaires, et qui est adressé au sénat dirigeant avec le présent manifeste; 2o que les gouvernements de Pologne, de Witepsk et de Mohileff, eu égard aux mauvais résultats des récoltes, soient entièrement dispensés de fournir leur contingent de recrues.

POLOGNE.

—On écrit de Varsovie, le 6 décembre. —MM. Franckel et Steinkeller, banquiers de Varsovie, viennent d'obtenir de notre gouvernement l'autorisation d'exploiter les mines d'argent situées près du village d'Ollkourz. Ces mines, qui sont les plus riches de toute la Pologne, faisaient jadis partie du domaine des rois de ce pays, et à l'époque du second partage de la Pologne (1793), lorsque les troupes autrichiennes furent obligées d'évacuer le territoire polonais, leur arrière-garde, pour empêcher d'exploiter les mines en question, les remplirent d'eau.

Déjà MM. Franckel et Steinkeller ont envoyé sur les lieux de puissantes machines à vapeur destinées à épuiser l'eau des mines d'Ollkourz.

CAUSERIES DES SALONS.

On nous permettra bien, en commençant ces causeries, de parler un peu de la température; car, enfin, ce sujet a bien sa place au salon. Combien de gens brisent le plus éloquent silence par la phrase banale: le temps est beau, aujourd'hui, madame?

—Très-beau, monsieur. Et de là, on se laisse aller à des considérations intéressantes sur le froid, le chaud, la glace, le dégel, les pavés glissants ou humides, la neige sur les toits, les accidents qui arrivent quand elle descend sans crier, gare! et ces mille petits riens qui alimentent toutes les conversations, ici comme ailleurs.

Depuis quinze jours la température de Montréal se montre plus inconstante que jamais. Aujourd'hui il pleut par torrents, demain il gèle à vous donner l'onglée. Cela peut bien nous mettre en mémoire une très charmante naïveté d'un curé de campagne.

On était à l'époque de la fenaison, et le ciel en larmes, sans doute de quelque grand désastre superlunaire, pleurait avec une fâcheuse continuité; la contrée tourmentait à la révolte, et se montrait à l'instar des Hébreux, dans le désert, disposée à adorer le veau d'or, ce que voyant le curé, il crut devoir monter en chaire et s'exprimer ainsi:

"Mes frères, vous vous plaignez de la pluie et vous avez raison; mais considérez, je vous en prie, que le bon dieu est bien vieux, et qu'il faut lui pardonner quelque chose, en faveur de son grand âge!"

Si ce digne abbé vit encore, il doit faire grande provision d'indulgences, en faveur du Tout-Puissant, en voyant l'ordre des saisons interverti.

Nous sommes pourtant bien en hiver; il fait encore froid, la brise gronde encore au dehors, et les fées des tempêtes, viennent encore tracer sur les carreaux de nos fenêtres, des hiéroglyphes de frimats. Cependant le soleil est brillant quelquefois, le ciel bleu, et les ombres viennent moins vite le soir.

C'est la seconde partie de l'hiver, les vieilles dames ne l'aiment pas, car elles commencent à se fatiguer; la saison des fêtes se prolonge, c'est le salon qui fait causer, c'est le vent, le froid humide, qui fait tousser, c'est le monde, dans lequel il faut aller, au risque de mettre des roses sur des cheveux blancs, pour être à l'unisson, c'est l'étiquette prétentieuse, remplaçant si souvent, l'agréable laisser-aller de la vie intime, c'est tout cela qui ne leur plaît pas.

Mais pour vous, mesdames, qui ont et qui n'ont pas 30 ans, pour vous jeunes filles, à qui le monde entier sourit, et pour qui tout est rose et bleu dans la vie, pour vous, qui vous présentez dans le monde ayant pour parrain et marraine deux puissants génies: l'Espoir et la Beauté; l'hiver, c'est le plaisir, c'est Terpsichore à la ceinture flottante, c'est le bal aux cent quadrilles; c'est le succès, la joie, l'amour... L'hiver! c'est un mot charmant pour les demoiselles, qui contemplant déjà rêveuses, les invitations gracieuses, parfumées, étalées sur la table du salon. Mais, c'est un mot douloureux pour le pauvre grelottant de froid, pour les mères qui cherchent un peu de soleil pour leurs poitrines, un peu de verdure pour leurs yeux...

Mais, n'est-ce pas, que parmi les amusements de l'hiver, les petites réunions intimes, valent mieux, cent fois mieux, que les grands raouts officiels. LES ASSEMBLÉES, les soirées dansantes, ou le public se porte en foule, ont bien leurs agréments; il en faut quelquefois, pour réunir les membres éparés d'une société étendue, les citoyens d'une grande ville, ou pour fêter un grand événement public et national.

Cependant dans cette foule mondaine, dorée, parfumée, combien d'affectation, de sourires dissimulés, et d'airs ridicules. Combien ont pleuré le matin, qui paraissent le soir le sourire aux lèvres et la marguerite au front.

Et puis ce sont des toilettes éblouissantes, un luxe de duchesses, qui ne sied pas plus à nos moyens que la roideur et l'affectation ne sied à nos racurs.

Oh! Parlez-nous plutôt d'un petit cercle de famille, comme on en voit encore quelques-uns dans notre bonne ville, improvisés dans les vingt-quatre heures, réuni modestement au coin de l'âtre qui pétille. Là, le cœur est pour quelque chose dans les rapports de société; on est aimable et gai, sans vouloir le paraître. Les dames ne se sont pas préoccupées quinze jours à l'avance, d'une toilette qui souvent est loin de les embellir; avec une mise simple et élégante, sans être recherchée, vous pouvez admirer leurs grâces, leur jolie taille, leur petit pied, bien mieux que dans une toilette mensongère.

Enfin la conversation, la douce, l'aimable causerie, ces charmes si attrayants d'une société française, les gais propos, la fine saillie, l'anecdote piquante, la répartie vive, et ces mille petits riens, jeux de mots et calembourgs pleins de sel et d'esprit, brillants dans la soirée comme des perles fines; tout cela ne se rencontre que dans les salons de famille, et non point dans les grandes réunions d'apparat.

Jamais la femme ne parut plus aimable qu'à la maison, où, type délicieuse de l'ange du foyer domestique, elle embellit de sa beauté, et parfume de son esprit et de son amour, notre intérieur, à nous autres, pauvres hommes, fatigués des agitations de la rue du dehors.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

A Montréal, quoiqu'on en dise, on veut joindre l'utile à l'agréable, et on a vu succéder aux soirées dansantes, les lectures scientifiques et littéraires, le bazaar, les concerts, les lotteries d'objets charitables. Comme vous voyez, le pauvre n'est jamais oublié dans les délassements du riche. La bienfaisance double les plaisirs des riches. La s'ennuyer, s'ils songent au soulagement de ceux qui ne peuvent s'ennuyer, parce qu'ils ont faim.

Une lecture, un cours de lectures, sont des mots qui jadis auraient fait peur, auraient donné quinze jours de migraine, à nos belles dames; depuis que le progrès a étendu ses ailes d'aigles sur le monde, depuis que l'intelligence a tout conquis, les dames veulent tout connaître, et les grâces n'ont pas dédaigné de venir s'asseoir et se grouper autour de la chaise et du fauteuil d'un professeur, et là d'écouter en silence, les merveilles de la science.

Aussi, chez nous, rencontrez-vous dans nos salons de lecture beaucoup de dames, la plupart, des anglaises, écossaises et irlandaises, il faut le dire; car jusqu'ici, nous n'avons eu que quelques lectures en français. Cependant nous avons tout lieu de croire, que l'annonce d'un cours de lectures françaises sur un sujet un peu attrayant pour la partie féminine de la population, par exemple: "sur les avantages du mariage et le célibat, dans ses rapports moraux, intellectuels et sociaux." Ou bien encore: "sur l'influence des femmes sur la littérature, la politique et l'avenir d'un pays," ou: "si ce fut bien l'amour qui perdit Troie," ou bien: "s'il faut dire la forme d'un chapeau, ou la figure d'un chapeau."

Nous suggérons fort à nos jeunes amis de ne pas perdre de vue ces considérations, ce serait une excellente manière d'utiliser leurs loisirs, et de se créer une réputation et une popularité grande dans notre société; surtout parmi les dames; qui ne demandent pas mieux que de s'instruire en s'amusant. Nous connaissons plus d'un jeune littérateur de cette ville capable de tenir l'attention d'un public, sur un sujet quelconque de genre, éveillée et satisfaite pendant plusieurs heures.

Après les lectures, viennent les soirées de bienfaisance, lotteries, bazars, etc., sans oublier les soirées de tempérance, où il vous est loisible de boire autant de tasses de thé et de café que vous voulez moyennant un petit écu.

Les bazars ont toujours une grande vogue dans notre société canadienne, et nous savons telle jolie jeune fille, telle aimable dame qui refuse d'aller briller dans un salon de danse, qui consent à s'asseoir derrière une table de bazaar, et là à se laisser admirer par d'ennuyants acheteurs n'achotant jamais. Le bazaar est encore pour le commerce en détail un excellent moyen de compensation, c'est-à-dire, que messieurs les marchands et leurs familles peuvent y aller, se promener devant les aimables marchandes, priser une foule d'articles sans rien acheter, pour rappeler à ces dames les visites fréquentes qu'elles font à leurs boutiques, sans dénaturer les cordons de leurs bourses, et seulement pour bouleverser les effets et exercer la patience des susdits marchands. Le bazaar a ses dangers et ses désavantages, comme ses agréments; sans parler du tarif, de la valeur des effets peu approximatifs de ces prix, il y a souvent "péril en la demeure," quand vous n'avez qu'une petite note de quelques gourdes dans votre gousset, et qu'une séduisante vendeuse vous offre un objet charmant travaillé de sa main et qui ne vaut tout au plus que quelques francs, moyennant le double de la somme que vous avez sur vous, et dix fois la valeur. A part cela, on ne peut s'amuser mieux qu'au bazaar.

Les ODD-FELLOWS, qu'on ne peut traduire en français que par "les drôles de corps," vont inaugurer, dans ce mois, leurs beaux salons de la grande rue St. Jacques. Cette excellente association fondée entièrement dans des vues de secours mutuels, compte déjà dans ses diverses branches plusieurs milliers de sociétaires; on estime le nombre des invitations déjà sorties pour la prochaine soirée à 1500! Les salles seront brillamment illuminées et décorées dans le luxe le plus splendide; on voit sur le programme, des discours, de la musique, un souper fin et beaucoup d'autres choses encore. Procurez-vous donc un billet, si vous avez un de ces ODD-FELLOWS pour ami; ne dites rien, si nous sommes en nombre, on pourra facilement improviser un quadrille, afin que rien ne manque à la fête.

Les concerts prennent une place importante dans la nomenclature de nos amusements d'hiver, nous aurions tort de leur refuser une mention. La musique, la bonne musique est chose rare en Canada, et plus d'un dilettanti a senti le tympan de ses oreilles horriblement maltraité, dans maint concert, organisé pourtant sous le haut patronage de quelque grand seigneur de Montréal. Vous apercevez tous les jours quelque affiche montre collée à tous les coins de rues, avec ces mots en majuscules "GRAND CONCERT" vocal et instrumental (rarement musical.) Vous êtes tenté par le programme; vous y allez, et la plupart du temps vous entendez, quoi? des ouvertures des grands maîtres que vous admirez le plus, que vous chérissez, que vous vénerez, estropiées le plus maladroitement du monde; une vraie causerie, ces charmes si attrayants d'une société française, les gais propos, la fine saillie, l'anecdote piquante, la répartie vive, et ces mille petits riens, jeux de mots et calembourgs pleins de sel et d'esprit, brillants dans la soirée comme des perles fines; tout cela ne se rencontre que dans les salons de famille, et non point dans les grandes réunions d'apparat.

Jamais la femme ne parut plus aimable qu'à la maison, où, type délicieuse de l'ange du foyer domestique, elle embellit de sa beauté, et parfume de son esprit et de son amour, notre intérieur, à nous autres, pauvres hommes, fatigués des agitations de la rue du dehors.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Jamais la femme ne parut plus aimable qu'à la maison, où, type délicieuse de l'ange du foyer domestique, elle embellit de sa beauté, et parfume de son esprit et de son amour, notre intérieur, à nous autres, pauvres hommes, fatigués des agitations de la rue du dehors.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et privés, mais la danse ne fait pas fureur dans notre ville, comme autrefois. L'hiver devient fait sensation, mais elle n'a eu qu'une vogue éphémère.

Nous commençons le mois de février avec assez de gaieté; d'ici au vingt-cinq, nous avons un programme passablement composé; ce ne sera pas un carnaval de folles joies et de frivoles amusements; ils sont peu compatibles avec la cruauté de notre climat; les plaisirs échevelés d'une température méridionale, aux jours qui précèdent les jours de prières et de repentir, ne vont pas à nos muscles froids et empesés. On dansera un peu aux assemblées prochaines et dans quelques bals publics et

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 3 FEVRIER, 1846.

Histoire de la Semaine.

temps de vous rappeler les deux agréables soirées qu'ils nous promettent; la première a lieu samedi soir, dans la salle des Odd-Fellows, grande rue St. Jacques; le programme est riche: Quelques morceaux d'opéra par des amateurs canadiens; De charmantes variations sur la clarinette par un jeune virtuose du pays, (M. Dubord) qui montre déjà un merveilleux talent musical, et enfin les airs inimitables, les effets d'harmonie sublime exécutés par MM. Berlyn et Van-Maanen, en voilà autant que l'on peut désirer. Tous nos lecteurs savent le silence que nous gardons, quand nous rencontrons ce qu'on peut appeler de la misère artistique; aujourd'hui si nous appelons l'attention du public sur ces concerts, c'est parce que nous savons qu'on nous en saura gré; nos dames se rappellent le gracieux NAGET, ce premier violon de S. M. le roi de Suède; et bien! M. Van-Maanen est son égal, s'il ne lui est pas supérieur, et c'est un jeune homme, qui fait ses premières armes.—Samedi soir il doit exécuter la jolie FANTAISIE CAPRICE, de son maître VIEUX TEMPS, un duo sur les motifs du Prê aux clercs, et enfin le tant célèbre effort du violon, composé ou plutôt improvisé par Paganini LE CARNAVAL DE VENISE.

Il y aura foule, nous le savons, car la moitié des billets sont déjà pris. Ainsi, hâtez-vous! Ce serait mal, très mal à nous, de clore cette petite causerie sans parler d'un saint en grande vénération parmi toutes les jeunes demoiselles; comment ce vilain rédacteur il parle de tout, et il ne dit pas un mot de la St. Valentin? vraiment il ne mérite pas de sympathie, etc., etc. Il n'en sera pas ainsi; La St. Valentin approche, c'est toujours le 14 Février. Les boutiques des papeteriers déploient un luxe à l'endroit des billets doux inouï jusqu'à aujourd'hui. Tout ce que le pinceau le plus délicat, le goût le plus exquis peut imaginer, est étalé aux yeux des amours, surtout chez Sharpley, rue Notre-Dame. Acrostiches, quatrains, odes, demandes et réponses, il y a de quoi satisfaire tous les besoins. On dit qu'il doit y avoir un échange considérable de ces petites lettres, cette année. Mais avec les jolies, il s'en trouve de fort laides, de fort peu aimables, de fort peu gracieuses. Vous recevez quelquefois un petit billet doré, parfumé, avec un cachet bien mignon, qui vous fait bondir de joie, c'est bien cela, dites-vous une écriture fine, délicate, c'est elle!

Vous ouvrez.—Oh! désappointement des désappointements! c'est un visage grimaçant, laid à faire peur, avec un distique en vers libres comme celui-ci: Admirez tous vos attraits Car c'est là votre portrait. N'est-ce pas assez pour vous faire trouver mal, si vous êtes tant soit peu nerveux. A propos de la St. Valentin, nous pourrions vous dire une aventure assez singulière arrivée il y a quelque temps à un jeune ange, il était d'une innocence d'une légèreté d'ordonnée, en un mot qu'on appelle un amoureux de trente-trois belles. Par autres caprices légers il avait l'habitude d'écrire, la manie des petites lettres ou billets doux, si bien qu'une année vers la St. Valentin, il se trouva avoir une correspondance éternelle.

Forcé fut donc à notre jeune héros, d'écrire à plusieurs jeunes filles à la fois, pour ne pas manquer la date favorable du 14, le temps pressait, la première lettre écrite, il en commença une seconde, mais ce n'est pas chose facile, de composer quatre airs différents, sur un même motif. Son style était lourd, lent et le temps pressait toujours; Alors impatienté, il se ravisa; après tout, je suis bien fou, se dit-il; pourquoi pas expédier quelques exemplaires de la même édition. Aussitôt, dit aussitôt fut, un duplicata en la main, c'était une vraie lettre de change tirée sur deux personnes différentes. Elles partirent, mais le hasard voulut que deux de ces jeunes demoiselles, fussent cousines et intimes amies; le hasard voulut encore que ce jour là et les jours suivants, ces deux cousines fussent ensemble à la campagne. Or, les lettres furent d'une poste à une autre et à la fin arrivèrent en même temps à leurs adresses.

Les lettres étaient tendres, elles promettaient une constance éternelle etc., et suppliaient un mot de réponse. Il n'y a rien comme l'amitié pour s'épancher, deux bonnes amies ne se cachent rien. Il m'aime bien dit enfin l'une c'est un charmant garçon, dois-je lui répondre? Voyons, ma bonne amie, partageons nos secrets, dis moi les tiens, je te dis les miens. Il y eut en effet un échange de secrets et un échange de lettres. Elles étaient toutes deux éloquentes, mais ce qu'il y avait de maussade c'était la même signature!

Le bruit s'en répandit, malgré la discrétion promise, et comme les jeunes filles s'intéressent à ces choses là; les deux autres qui avaient reçu un duplicata, prirent l'intérêt des deux cousines et proclamèrent ce jeune monsieur un homme sans principes et sans cœur! Aux Etats-Unis, les législateurs commencent à s'occuper de tous ces écrivains, amoureux et autres qui poursuivent les jeunes filles de leurs sottises importunes, pour les tromper et s'en moquer le plus souvent. Vous n'écrieriez pas impunément un valentin tendre dans les Etats de New-York; les cours de justice sont d'une rigidité impitoyable sur les parjures en amour; nous lisons ce qui suit dans le Sun du 30 Janvier.

Il y a quelques jours dans la cour suprême de Cincinnati, Marie-Anne Roberts a obtenu un jugement pour \$1700 contre Patrick Hough qui lui avait faite une promesse de mariage qu'il ne voulait plus exécuter, et hier un autre jugement est intervenu contre le même individu, le condamnant à payer \$2750 à Sarah Watson, pour la même offense. Son compte est donc, à l'heure qu'il est, comme suit: Dû à Mlle Roberts \$1700 A Mlle Watson 2750 Total \$4450

Ce jeune Pat finira par croire croire qu'il vaut mieux faire une fin que de folâtrer et de voltiger de belle en belle et qu'après tout "le changement ne fait pas le bonheur."

Le parlement est convoqué pour la dépêche des affaires le 20 mars prochain, par proclamation officielle datée de samedi dernier. Il se réunira sous l'administration de lord CATHERART, dont la nomination, comme gouverneur est maintenant confirmée. On peut augurer favorablement du nouvel administrateur par son premier acte, au sujet de la milice; l'ordre au Col. GUY d'en suspendre l'organisation vient d'être publié; la publication de ce document a soulevé une discussion dans la presse, qui nous paraît singulière. Il paraît que le Col. HOLMES, commandant le sixième bataillon de Montréal avait écrit à l'Adjudant Général, une communication au sujet de la milice; à sa lettre, le Col. GUY répondit, en communiquant au Col. Holmes, les instructions et l'ordre de son Excellence de suspendre tous procédés d'organisation ultérieure. Dans sa réponse l'Adjudant-Général, fait usage du nom de son Excellence, dit les difficultés, qui sont survenues dans l'organisation de la milice, l'embaras où se trouve le département à cet égard et la résolution prise par le chef de l'exécutif d'attendre le résultat de la prochaine session de la législature, avant de faire aucun autre appointement ou promotion dans les corps qui ont déjà reçu leur complément d'officiers; dans l'espérance qu'un nouvel acte du parlement sera passé, par lequel l'établissement de la milice sera entièrement réformé.

En recevant une pareille lettre, d'une nature tout à fait publique et d'intérêt général, nous ne voyons pas ce qui pouvait empêcher le Col. Holmes de la communiquer à ses amis, et quels reproches on peut lui faire à cet égard. Il ne pouvait être tenu par aucune règle de convenance de garder un pareil document secret; il intéressait tous ses compatriotes; c'était un noble acte de justice de la part de l'administrateur sous les circonstances actuelles, quand on se plaint amèrement d'un bout de la province à l'autre de la gaucherie et du favoritisme, qui a présidé aux nominations des officiers de la milice; il était donc tout naturel pour le Col. Holmes, à la lecture de la lettre en question, d'avoir la pensée de la communiquer.

Mais on ne peut prouver que cette lettre a été communiquée à la presse par le Col. Holmes; car comme elle lui était adressée sous son titre officiel, comme Col. du sixième bataillon, elle aura été adressée de même aux Col. des autres bataillons de Montréal. Toujours est-il, que le document a fait le tour des journaux en causant une satisfaction générale. Malgré l'indignation de quelques feuilles, à propos de la publicité qui lui fut donnée, un peu avant que l'auteur eût voulu ceux qui étaient intéressés à ne pas voir leurs actes tancés si vertement et en si haut lieu.

Les élections municipales occupent en ce moment l'attention du peuple de cette grande ville, et cette fois on semble vouloir être plus sage que par le passé, en faisant pour l'avenir de meilleurs choix de membres pour la municipalité de Montréal. Les gens commencent à croire qu'il faut mieux ne plus mettre la politique sur le tapis dans des affaires qui ne la concernent nullement, que de se mettre à la merci d'un système de taxation tout-à-fait au-dessus des moyens de notre ville, et d'avoir en même temps dans le corps des édiles, des partisans politiques, qui faute de connaissances suffisantes d'expérience et souvent de diligence, font les lois et règlements municipaux à tort et à travers; gaspillent les deniers publics, sans discernement, embarrassent la marche et l'exécution des affaires; d'autres, à cause de la multiplicité de leurs propres affaires, négligent celles de leurs constituants, et enfin font tort et à la ville en général et aussi à ceux qu'un esprit de parti seulement a porté à les élire. Non ce n'est pas comme cela qu'il faut aller; dans un poste important comme devient de jour en jour celui de conseiller municipal à Montréal, il nous faut de bons Canadiens, des hommes zélés, ardents pour la chose publique, et non pas de violents partisans politiques; il nous faut des hommes, possédant quelques connaissances solides, l'habitude des affaires, de la modération, du jugement, des loisirs pour pouvoir s'occuper des intérêts matériels de la ville; et encore, des dispositions au travail, car il faut le dire, dans la corporation d'aujourd'hui, il est un trop grand nombre de ces membres inutiles, qui viennent au conseil seulement pour s'étendre nonchalamment dans leurs fauteuils, tailler des plumes, faire des hiéroglyphes sur les feuilles qu'ils ont sous la main. Ceux-là, nous espérons, sont destinés à se faire remarquer par une absence complète au prochain conseil; le peuple se souviendra de leurs éminents services, quand viendra le jour des élections.

Les dernières dates des Etats-Unis, et surtout de Washington, ne nous annoncent rien de neuf sur des questions importantes et générales. Le congrès procède aux affaires intérieures, toujours au milieu des orages parlementaires et des conflits d'intérêts sectionnaires, naturels surtout à l'état républicain. On fait de temps à autre allusion à l'Oregon, mais les deux chambres ont tardivement compris qu'elles perdaient leur temps, depuis le commencement de la session, en pérorant sur la paix et sur la guerre, et elles se sont décidées à garder le silence jusqu'à ce que fut arrivée la réponse de l'Angleterre au message présidentiel. Nous empruntons au Courrier des Etats-Unis la nouvelle suivante: "Les journaux de Washington de samedi annoncent le dénouement de la révolution du Mexique. La nouvelle en a été apportée par le brick de guerre Porpoise, qui est arrivé le 14 à Pensacola, venant de Vera-Cruz. A peine sortis de Mexico, les troupes d'Herrera sont passées à l'ennemi; nous ne savons pas autre chose que le triomphe de Parédes et son refus de reconnaître le caractère diplomatique de l'ambassadeur américain. Le journal l'Union, cependant, prétend que le ministre des Etats-Unis avait l'espérance d'être mieux accueilli par Parédes que par Herrera. Mais il ne donne cette assertion que comme un ruseur qui, évidemment, n'a aucun caractère officiel, et nous regardons comme beaucoup plus vraisemblable la version adoptée par tous les autres journaux et par tous les correspondants de Washington. Non pas que nous pensions que Parédes soit moins désireux qu'Herrera de s'arranger à l'amiable avec M. Polk, mais parce qu'il est peu probable qu'il ait manifesté ses velléités pacifiques dès le lendemain d'une révolution qui s'est faite au cri de: guerre aux Etats-Unis!"

Ces difficultés avec le Mexique peuvent avoir plus d'importance dans l'avenir que les journaux américains semblent y attacher. Une guerre, alors même qu'elle se ferait en tête-à-tête, ne serait pas sans périls; elle emprunterait surtout un immense danger à la situation encore peu rassurante dans laquelle se trouve les Etats-Unis vis-à-vis de l'Angleterre.

LES ENCANTEURS ET LES ACTIONS PENALES. L'indignation publique est à son comble par suite des actions portées par l'inspecteur des li-

centes d'Encanteurs contre plusieurs de nos premiers négociants, d'une manière tout à fait dés-honorante. Voici les détails que nous donne la Minerne. Il s'agit ici du sieur Donald Sinclair Stewart, qui vers 1841 fut nommé inspecteur des licences du district, d'après l'acte 4 et 5 Viet. chap. 21. Les encanteurs avaient à s'adresser à cet individu pour le renouvellement de leurs licences. C'est ce qu'ils firent tous. Mais soit que M. l'inspecteur eût médité le coup qu'il devait porter, ou que l'idée lui en vint plus tard, il répondit aux encanteurs qu'il n'avait pas reçu ses blancs de licences, mais que tout était bien (all right), ce qui voulait dire qu'ils pouvaient continuer à vendre. Enfin après bien des pas et des démarches auprès de l'inspecteur des licences, qui était toujours absent de son bureau, les encanteurs obtinrent leurs licences. Mais il s'était écoulé quelques jours entre l'expiration de l'ancienne licence et le renouvellement de l'autre. Eh bien! qui le croirait?... Donald-Sinclair Stewart a intenté des actions contre MM. Cuvillier, Bernard, Young et Leeming, et contre un nommé Laurain, de la campagne, pour avoir fait des ventes sans licence. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est que jugement a été prononcé mercredi dernier contre MM. Bernard et Young, par la cour du banc de la reine, les condamnant à £100 d'amende chaque. Ce jugement a surpris beaucoup de monde, parce qu'il a été prouvé clairement que l'intention des encanteurs n'était pas de frauder la loi, puisqu'ils avaient fait diverses démarches pour obtenir leur licence, et si elle ne leur avait pas été délivrée à temps, cette circonstance était due, ou à la mauvaise foi ou à la négligence de l'officier public, qui vient d'être jugé par toute la presse de Montréal indigne de remplir cette situation.

Il est bon de remarquer que le délateur qui est l'inspecteur lui-même obtient la moitié de l'amende, c'est-à-dire £50. Quant aux autres poursuites contre MM. Cuvillier, Leeming et Laurain, les actions ont été déboutées. Il paraît aussi que Pune des licences a été antidatée.

ARRESTATION DU JEUNE READY.—Il y a quelques jours nous nous disions la fuite de cette ville d'un jeune homme appartenant à une famille honorable, sous des circonstances déshonorantes et tout à fait déplorable. Ce jeune homme que des habitudes de dissipation ont conduit aux derniers échelons du crime du premier coup, avait une situation avantageuse dans la banque de l'Amérique du Nord, qui lui donnait pas moins de £300 par an. Introduit dans une maison de jeu, il a perdu en quelque temps tout ce qu'il possédait au monde. Mais alors la fureur du jeu ne Pa pas quitté. Il a oublié sa position honorable, sa famille et la confiance qu'on reposait en lui. Il a pillé l'opulente institution à laquelle il appartenait. On estime de £5000 à 10,000 les sommes par lui soustraites à la banque. Après avoir perdu cette énorme somme il songea à s'enfuir et partit en effet, précédé par le misérable qui était la cause de ses fautes, celui qui tient un infâme repaire de brigands, dans la rue Bonsecours. Rendus à New-York ces malheureux se croyaient en sûreté mais point n'en fut, car le sous-chef Jérémie était à leurs trousses, et la banque de l'Amérique du Nord, avait offert à New-York une récompense de £100 pour l'arrestation de Ready. Après quelques recherches, on trouva les délinquants dans une maison de jeu. Ils furent arrêtés de suite par les autorités américaines et livrés à nos autorités. Hier matin ils traversaient la ville, se rendant à la prison, pour y attendre leur procès. C'est tout un drame pour la cour siégeant actuellement, que ces scènes de débauches, de vice et de jeu. Il y aura de singulières révélations, sur plusieurs personnages militaires, citoyens et autres, durant le cours de ces procès. Tant mieux! si la honte peut rejaillir sur les fronts coupables, sur tous ces hommes sans respect pour le repos et l'honneur des familles, les lois, les mœurs et l'honnêteté. On disait hier soir que des membres de la famille Ready étaient prêts à payer le montant soustrait par lui.

LES COURSES DE ST. HYACINTHE.—Nos lecteurs trouveront aujourd'hui dans nos colonnes l'annonce des Courses de St. Hyacinthe. Il paraît que cette année, il doit y avoir du fameux sport, les chevaux qui doivent s'y trouver sont de premier force. Le célèbre Passe-Carreau est entré sur la liste des concurrents. Son propriétaire fait au monde entier un défi de \$4000 pour une course au trot. Ce cheval est Canadien et n'a pas encore trouvé son égal sur ce continent pour trotter. Les courses attirent les étrangers au joli village de St. Hyacinthe; elles doivent avoir lieu dans les jours gras. Nul doute que la société qui s'y rendra trouvera moyen, grâce à l'hospitalité reconquise des citoyens de St. Hyacinthe, de passer agréablement les soirées du carnaval. Ainsi si vous avez un jour ou deux à vous vers le 23, faites une promenade jusques sur les bords de la rivière Yamaska et vous m'en direz des nouvelles.

TERME CRIMINEL DU BANC DE LA REINE.—La Cour du Banc de la Reine, pour les causes criminelles s'est ouverte samedi matin sous la présidence de l'Honorable Juge-en-chef Vallières de St. Réal, assisté des Juges Rolland, Gale et Day. Le Calendrier de la prison contient quarante huit accusations, et parmi s'en trouvent de très sérieuses. Voici l'état classifié par la Geolier: Incendiaires 4 Assault grave 1 Meurtres 6 Félonies 1 Larcins 13 Bris de maisons 1 Vols de Chevaux 5 Assault et batterie 2 Vols des personnes 3 Obtention d'argent 1 Vols avec effraction 1 sous de faux prétexte 1 Vols de grand chemin 4 Crimes non classifié 4 Total 48

LEGISLATURE DE LA NOUVELLE ECOSSE.—Lord Falkland a ouvert le 10 janvier les chambres de la Nouvelle-Ecosse par un discours qui se résume ainsi: Les dangers de famine auxquels est exposée la population rurale par la disette des pommes de terre, l'ont engagé à convoquer le parlement plus tôt que d'ordinaire; les autres récoltes ont été dans la Nouvelle-Ecosse d'une abondance inusitée; les pêcheries ont été moins productives cette année qu'elles ne l'avaient été depuis plusieurs années; mais les causes de ce déficit ne peuvent pas amener de résultat permanents; il s'attend à l'approbation des chambres pour les secours en argent qu'il a donné aux incendiés de Québec; le revenu public est dans un état prospère; il a reçu une lettre du gouverneur de la Barbade, pour remercier le parlement de la Barbade, d'avoir donné £1000 aux

Bridgetown; le gouvernement impérial était prêt à abandonner le revenu casuel et territorial de la couronne dans la colonie, en échange d'une liste civile, à de certaines conditions qu'il fera connaître plus tard; des privilèges que demandait le gouvernement américain au sujet des pêcheries, et dont la concession cût affecté la prospérité de la Nouvelle-Ecosse, ont été refusés par Sa Majesté, il recommande fortement à la considération de la chambre le projet d'un chemin de fer entre Halifax, Québec et Montréal, et annonce qu'il a fait un appel au gouvernement britannique au sujet de cette grande entreprise, et qu'il a tâché d'obtenir les renseignements statistiques et autres qui pourraient aider les chambres dans leurs délibérations, tant sur la question de savoir si ce projet est réalisable que sur celle de l'étendue de l'aide pécuniaire à accorder à cette entreprise; il n'a pu mettre à effet l'acte dans la dernière session relativement à la dette fondée de la province; il rappelle en même temps qu'il faudra pouvoir à la liquidation immédiate de l'emprunt de 1836, en doublons, cette année. Journal de Québec.

On nous a parlé du projet qui vient d'être formé d'établir à Montréal une nouvelle banque d'épargne. On nous dit que plusieurs citoyens de la première respectabilité seront à la tête de cette excellente institution qui recevra aussi le patronage du clergé. On parle aussi du projet d'une nouvelle banque canadienne qui aurait pour fondateurs plusieurs marchands canadiens de cette ville.—Minerne.

Decision importante.—Lundi dernier, jugement fut rendu dans la poursuite en laquelle la compagnie de l'assurance de Québec était demanderesse contre les propriétaires du steamboat St. Louis, ayant pour cause l'incendie qui eut lieu à Boucherville, dans l'été de 1843. Le montant réclamé par l'action était de £3045 15s., et la somme entière fut adjugée aux demandeurs. Il paraît que cet incendie devait son origine à des étincelles échappées du St. Louis. On nous informe que les défendeurs qui sont MM. John Molson et A. St. Louis se proposent d'appeler du jugement.—Idem.

F. M. Marchand, Ecr., après un examen devant son honneur le juge-en-chef, a été admis vendredi dernier à pratiquer comme avocat.—Idem.

NAISSANCES. Aux Trois-Rivières, le 23, la dame de René Kimber, écr., a mis au monde un fils. A Enniscechy, (Irlande) le 28 ult., Mme Shee, âgée de 66 ans, a mis au monde un fils. L'aîné de ses enfants est âgé de 47 ans.

MARIAGES. En cette ville, le 29 du mois dernier, à l'Eglise paroissiale, par Messire Comte, Armand de Charbonnel, et ensuite à Christ Church, par le Révérend H. A. Adamson, Thomas Steers, écr., à Marie Ellen, fille aînée de feu le capitaine Higgins, de Westport, comté de Mayo, Irlande.

ANNONCES. VENTE PAR ENCHAN. Par J. D. Bernard. VENTE DE Liqueurs, Epiceries, &c. Aux Magasins du Soussigné, LUNDI prochain le 9 du courant, sera offert en Vente, par Enchan Public, UN assortiment étendu de LIQUEURS, EPICERIES, etc.; particularités du quel seront données dans une prochaine annonce.

Aussi: 60 quarts Huile de Lomp-Marin 6 do do de Morue 100 quantaux Morue Sèche de Table, mis en lots de 8 et 9 quint. chaque 50 drafts Grande Morue Verte 50 barils Harrens du Nord, No. 1 25 do Huiles de Caraque 30 tinettes Homards Marinés. Conditions Faciles.— La Vente à UNE heure. Montréal, 3 Février, 1846. J. D. BERNARD.

Agence a New-York. J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouve tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui à New-York et dans ses environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts actuels, tous les objets dont on lui confiera les commandes, tel que: Mécanismes a Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plans d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine "publiés aux Etats-Unis." Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres. Aussi:—Marchandises diverses comme ci-devant. N. B. Pour ornements et objets d'Eglise, s'adresser à l'Hôpital-Generel, (Sœurs Grises). J. C. ROBILLARD.

ST. HYACINTHE! COURSES AU TROT. OUVERTES A TOUS LES TROTTEURS. MISES de \$10 chaque, auxquelles sera ajoutée une bourse de \$50. MILLES—les 3 meilleurs sur 5.—Ces Courses auront lieu LUNDI, le 23 Février prochain.—Les entrées devront être faites à l'Hotel KEYE, le 21 février. St. Hyacinthe, 2 février, 1846.

A VENDRE. L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, Suivi d'exemples de lettres d'Affaires de Confidance d'Introduction, de recommandation, &c. &c. Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'Auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour &c. On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et Cie, rue St. Vincent. C. P. Leprohon, rue Notre-Dame. Rolland et Thompson, rue St. Vincent. Chepleau et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable Bureau de l'Aurore. F. CING-MARS. Prix 20 sous, 7s. 6s. la douzaine.

CONCERTS DE MM. BERLYN ET VAN-MAANEN. DEUXIEME SOIREE. Programme: PREMIERE PARTIE. 1.—CONCERTO sur le Piano, avec accompagnement de Flute, Clarinette, Cor, Alto et Violoncelle, Hornet. M. BERLYN. 2.—TRIO de l'Opéra "Il Crociato" (Meyerbeer) chanté par M. M. DOUCET, HARWOOD et BERLYN. 3.—FANTAISIE, Caprice pour Violon (Vieux T. 1838) par M. VAN-MAANEN. 4.—ARIA pour voix de Basse (Chevalier Neukontum) par M. KELLERMAN. 5.—VARIATIONS pour Clarinette sur un thème du Pirate composé exprès pour ce concert, par [Van-Maanen, par M. DUBORD. DEUXIEME PARTIE. 1.—Duo sur les motifs du "Prê aux Cleres" pour Piano et Violon, (Osborne A De Bériot) MM. BERLYN et VAN-MAANEN. 2.—QUATRO de l'Opéra "Fra Diavolo" (Auber) chanté par M. M. DOUCET, HARWOOD, BERLYN et VAN-MAANEN. 3.—VARIATIONS pour la Clarinette sur un thème original, composés exprès pour ce concert par (Berlyn, par M. DUBORD. 4.—ARIA pour voix de Basse par M. KELLERMAN. 5.—CARNAVAL de VENISE pour Violon (Paganini) par M. VAN-MAANEN. On commencera à HUIT heures. PRIX DES BILLETS:—UNE PIASTRE. Montréal, 30 Janvier, 1846.

P. GOULET, MARCHAND-TAILLEUR, (RECEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.) L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BÉLLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vêtements, etc., etc., etc. Les personnes désirant leur Drap seront aussi bien servies qu'il se le prennaient à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en pourra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes de habits Militaires. Montréal, 30 Janvier, 1846.

ACADEMIE DE MUSTQUE. SOCIETE PHILHARMONIQUE DE MONTREAL. Assemblée Generale. Nomination des Officiers. LES Membres de cette Société ainsi que ceux qui désirent le devenir, sont priés de s'assembler MERCREDI SOIR, le 4 février, dans la Salle au-dessus de celle du "CLUB SOCIAL", No 186, Rue St. Paul, à HUIT heures précises, pour la Nomination des Officiers et autres fins relatifs à cette Société. La présence de chaque membre y est requise. Par Ordre, STANISLAS DRAPEAU, Secrétaire.—pro tempore. Montréal, 30 Janvier, 1846.

IMPRIMERIE

DE LA

REVUE CANADIENNE

No. 15, Rue St. Vincent.

LE PROPRIETAIRE de la REVUE CANADIENNE peut maintenant annoncer au public, que son Atelier Typographique est au grand complet, et que les matériaux, qui le composent ne le cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se flatte que ses compatriotes apprécieront la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

Le matériel est tout à fait neuf et les ouvrages seront exécutés dans le goût le plus récent, avec célérité, exactitude et ponctualité, aux prix ordinaires.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

- LIVRES, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, AFFICHES, CATALOGUES, LETTRES DE FAIRE PART, BILLETS D'ENTERREMENT, POLICES D'ASSURANCES, BILLETS DE BANQUE.

- TRAITES, CHEQUES, CONNAISSANCES, ADRESSES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, SOIREES MUSICALES, ANNONCES DE STEAMERS, " DE DILIGENCE, &c.

BLANCS d'Avocat, de Notaires, de Magistrats, Juges de Paix, Commissaires, et pour les Greffiers de tous les tribunaux du Pays, &c. &c.

Au désir des personnes, les impressions sont faites en encres colorées de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni, ou avec luxe.

On se charge encore de faire exécuter sur PIERRE ou ACIER toutes espèces de dessins tels que

Portails, Paysages, dessins de Machines ou d'Objets d'Art, Gravures sur Bois ou Cuivre, Planches en dessin Linéaire, gravées, ou au crayon, pour livres classiques ou autres; Cartes et Plans Topographiques, Caricatures, etc.

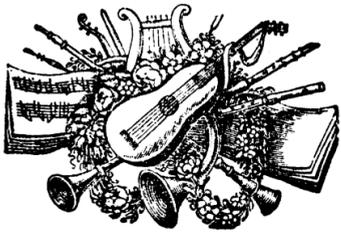
Le grand fonds de Caractères de Musique, et la qualité de cette partie de l'Etablissement permettra d'entreprendre toutes espèces d'ouvrages de musique.

M. LE TOURNEUX a encore attaché à son établissement, un Relieur habile et expérimenté, possédant son art à fond, il se chargera de reliures de tous genres: Livres, Brochures, pamphlets, etc., etc. simples ou ornées, de dessins, gravures, lithographies, dorées sur tranche, etc.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible. Il n'y a rien comme la publicité l'annonce pour les professions le commerce, les diverses branches d'Industrie, les arts et les métiers, est un moyen sûr de succès.

Montréal, Janvier, 1846.

LOUIS. O. LE TOURNEUX. Propriétaire.



GRANDE LOTTERIE DE

Superbes Instruments DE

MUSIQUE.

ONZE PRIX VALANT TROIS CENT CINQUANTE LOUIS.

PREMIER PRIX: £150.

LES Soussignés désirant diminuer leur assortiment considérable avant de faire quelques changements qu'ils ont en vue dans leur établissement, ont résolu de disposer d'une partie par LOTTERIE; et prennent la liberté de présenter au public un projet dont la libéralité surpasse tout ce qui s'est fait en ce genre dans cette ville, qui doit se composer de deux cent cinquante souscripteurs, de SIX PIASTRES chaque, pour les PRIX ci-après mentionnés; chaque souscripteur (excepté ceux qui gagneront les six premiers prix) recevra outre sa chance un.

DON DE

MUSIQUE DE LA VALEUR DE TROIS PIASTRES.

Qu'on pourra choisir de notre assortiment au temps de la souscription, en payant le montant, s'assurant ainsi dès le commencement la moitié de la contribution.

Table listing prizes and their values: 1 Grand Piano Forte, par le célèbre "Loiter", £150 0 0; 2 Une Harpe à Double Action, patente de Dodd's, 100 0 0; 3 Un Piano carré à patente "Albion", "Wurmum", 65 0 0; 4 Une Flute de Coco, huit Clefs d'Argent, 10 0 0; 5 Une Guitare, 10 0 0; 6 Un Cornet à Piston, meilleur qualité de Londres, 10 0 0; 7 Une Flute de Coco, 8 Clefs d'Argent, 7 10 0; 8 Une Guitare, 7 10 0; 9 Un Cornet à Piston, 7 0 0; 10 Une Guitare, 5 0 0; 11 Une Guitare, 3 0 0.

Valeur dans la boutique £ 375 0 0

Celui qui remportera le premier prix paiera £5: le 2e £3 5s. le 3e £2 10s. les autres 5s. chaque, pour les dépenses.

Les listes de Souscription seront ouverte dans peu de jours, on montrera alors les objets. Quand les listes seront remplies, un comité sera choisi par les souscripteurs pour conduire le tirage, on en donnera avis.

J. W. HERBERT, ET CIE. Lyre D'Or, Magasin de Musique. 113 Rue Notre Dame.

Montréal, 30 janvier, 1846.

AVIS.

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrichois de la paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE "rédigé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore des Canadas.

Dans un prochain avis, on en donnera plus de détails.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

F. CINQ-MARS.

Montréal, 23 janvier 1846.

Sources

DE

VARENNES.

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu près parallèle sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour servir à bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est à peu près à vingt arpents du beau village de Varennes, les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque, payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par moitié par un mur, ayant toujours été habités par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'occuper gratis la moitié n'en est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, ccr. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hôtel au voyageur. Et en outre un bon et élégant steambot pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.



SOCIETE DE NAVIGATION

DU

Richeleu.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIEME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre, J. F. SINCENNES, Secr. Trés.

Montréal, 23 janvier 1846.

TRAVAUX DE HAVRE.

LES Commissaires pour les améliorations et l'agrandissement du Havre de Montréal, reçoivent des SOUMISSIONS pour les TRAVAUX suivants, et les MATERIAUX demandés, jusqu'à SAMEDI, le 7 FEVRIER prochain, à 10 heures A. M., savoir:

Pour la CONSTRUCTION de TROIS CHALANDS, dont on peut voir les plans et spécifications à leur Bureau:

Pour 50 TOISES DE PIERRE CASSEE (d'une certaine grosseur), et pour être livrés au temps et au lieu tels que les Commissaires les désigneront.

Deux Cautions solvables seront exigés pour l'exécution entière du contrat.

Par ordre, JOHN T. BADGELEY, Secrétaire.

Bureau des Commissaires de Havre, Montréal, 30 janvier 1846

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

LA lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délégué devant L'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845. — sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada; et ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être."

Prix de la Brochure, 15 sous,

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Société d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public.

Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 24 du courant, à 7 1/2 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'exécédant pas trois cent cinquante acres) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émancipées, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres avis publiés par le Bureau de la Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le phronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Cés de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative, Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de ceux qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations doivent être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre, J. G. BARTHE, Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, } Montréal, 6 Janvier, 1846.

ORDRE GENERALE,

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dument publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre, A. GUGY, Ccl. et Adjt. Gen.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et BANLIEU DE MONTRÉAL.

Bureau de la Paix, Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Vict. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, } Montréal, 12 Janvier 1846.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux:

- Couvertures de Laine, grandeur assorties; Flanelles de toutes les couleurs; Draps à Manteaux, de diverses couleurs do de Castor, do do B-n choix d'étoffe à Pantalons; Plusieurs cents pièces Cot'n Blanc 500 Pièces Coton Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES, 81, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

ALMANACH DES ADDRESSES.

ROMUALD TRUDEAU, Pharmacien, Droguiste, No. 106, Rue St. Paul, Montréal.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encadrement des rues St. Urbain et Dorchester.-16 jr.

DR. LEPROTON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, ccr.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encadrement avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Av. cat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Av. cat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Ccin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatières d'argent, de dames et messieurs. Pendant d'oreilles. Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche. Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confortablement à l'ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutés avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Comme on peut le voir par nos conditions d'Abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerne,